



Sainte-Béatrix, le 15 juin 2026

AU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
sur les formations obligatoires des élus**

Mesdames,
Messieurs,

Je vous confirme la réception des attestations de formation des membres du conseil mentionnés ci-dessous pour leur participation aux formations obligatoires après les élections municipales du 2 novembre 2025, conformément au *Règlement sur la formation des élu(e)s municipaux* et aux délais prescrits :

« Formation sur l'éthique et la déontologie »

- Madame Sylvie Roberge, mairesse
- Madame Danielle Gariépy, conseillère, siège #1
- Monsieur Alphée Moreau, conseiller, siège #2
- Monsieur Roger Lasalle, conseiller, siège #3
- Madame Luce Beaudry, conseillère, siège #4
- Madame Édith Loyer, conseillère, siège #5
- Monsieur Jean Grégoire, conseiller, siège #6

« Formation sur le fonctionnement municipal et le rôle de l'élu(e) »

- Madame Sylvie Roberge, mairesse
- Madame Danielle Gariépy, conseillère, siège #1
- Monsieur Alphée Moreau, conseiller, siège #2
- Monsieur Roger Lasalle, conseiller, siège #3
- Madame Luce Beaudry, conseillère, siège #4
- Madame Édith Loyer, conseillère, siège #5
- Monsieur Jean Grégoire, conseiller, siège #6

Rapport déposé lors de la séance ordinaire du conseil du 15 juin 2026.

Mélissa Charette

Directrice générale et greffière-trésorière

p. j. Attestations de formations obligatoires

Sainte-Béatrix, des gens de cœur au centre de la nature !

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (Québec) J0K 1Y0

Téléphone 450.883.2245 - #6222 / Télécopieur 450.883.1772 / Courriel : direction@stebeatrix.com